

1
(N° 232.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1838.

Rapport fait par M. D.-J. LEJEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur ANTOINE-NAPOLÉON DU BUC.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par requête du 17 décembre 1837, adressée au Sénat, le sieur Antoine-Napoléon Du Buc, instituteur à Bruxelles, demande la naturalisation ordinaire.

Cette demande a été prise en considération par le Sénat, dans sa séance du 16 mars dernier, à la majorité de 26 voix contre 3, et transmise à cette Chambre, avec les pièces à l'appui, par message de la même date.

Le pétitionnaire est né le 15 août 1809, à Bosegeffroy, département de la Seine-Inférieure (France); il habite la Belgique depuis plus de cinq ans et n'a cessé de s'y consacrer à l'enseignement.

Toutes les pièces à l'appui, émanant des autorités belges et françaises, rendent un témoignage honorable de ses principes, de son caractère et de sa conduite.

Le rapporteur,
D.-J. LEJEUNE.

Le vice-président,
DU BUS aîné.